

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 21 JANVIER 2016**

Présents : Mmes BOYAT Sylvie et DWORAK Bogéna

Mrs : BOINNARD Cyril, CURT Patrick, DUPONT Eric, JOSSERAND Jean-François,
MENOUD Julien et MORAND Jean Claude.

Excusés : Mrs CONVERSET Jacques, DELERCE Olivier et MUDRY Stéphane

Sylvie BOYAT s'est proposée comme secrétaire de séance qui s'ouvre à 18h40.

La réunion du conseil commence par la présentation de la gestion de l'Eclairage Public par Mr RENOIR du SYANE :

- Mr le Maire présente brièvement les besoins et choix possibles pour l'éclairage public de la commune.
- Mr RENOIR informe le conseil de la création d'une cellule spéciale Eclairage Public au sein de SYANE.
- Sur la commune, une installation d'horloges astronomiques a été réalisée en 2015. Cette installation permet de gérer les créneaux d'allumage.
- Pour une gestion efficace du réseau électrique, un diagnostic (participation à 30 % du SYANE) est nécessaire.
- De plus, l'article 173 du Grenelle II du 12 7 2010 stipule qu'une réduction des nuisances lumineuses est obligatoire.

19 h 30 : Début du Conseil municipal.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 27 novembre 2015.

1. Mot du Maire :

Le Maire Jean Claude MORAND présente l'ordre du jour.

2. Point sur l'urbanisme :

- Déclaration Préalable :
 - DELERCE Robin
Lieu-dit : « La Combette »
Références cadastrales : B 3473
Objet : Division en vue de construire
Avis : Favorable en respectant les observations données.
- Certificat d'Urbanisme
 - DELERCE Robin
Lieu-dit : « La Combette »
Références cadastrales : B 3473
Objet : Détachement d'une parcelle pour construire
Observations :
 - Places de parking : 3
 - Raccordement au réseau collectif
 - Taxe de raccordement aux égouts
 - Un compteur d'eau par unité de logement sera installé dans un regard ISOTHER en limite de propriété

- Séparation des eaux pluviales et des eaux usées ; Une confirmation des travaux concernant le rejet des eaux pluviales sera faite (voir courrier du 04/10/2003) ; Création d'un puits perdu pour les eaux pluviales
- Taxe de branchement au réseau d'eau
- Réseaux EDF et PTT en souterrain

Avis : Favorable en respectant les observations données.

Le vendredi 18 décembre 2015, la commission d'urbanisme s'est réunie pour étudier :

- Une Déclaration Préalable :
 - ROSSET André et Cécile
Lieu-dit : « Les Meuniers »
Références cadastrales : D 957 – 958 – 961 – 962
Objet : Division en vue de construire
Avis : Favorable en respectant les observations données.
- Trois Certificats d'Urbanisme :
 - ROSSET André et Cécile
Lieu-dit : « Les Meuniers »
Références cadastrales : D 957 – 958 – 961 – 962
Objet : Détachement d'une parcelle pour construire
Observations :
 - Places de parking : 3
 - Raccordement au réseau collectif
 - Taxe de raccordement aux égouts
 - Compteur d'eau ISOTHER en limite de propriété
 - Séparation des eaux pluviales et des eaux usées ; Création d'un puits perdu pour les eaux pluviales
 - Taxe de branchement au réseau d'eau
 - Réseaux EDF et PTT en souterrainAvis : Favorable en respectant les observations données.
 - Office Notarial de St Jean d'Aulps
Lieu-dit : « Au Borgon »
Références cadastrales : A 3020 – 2061
Objet : Vente Hay / Dodd
Observations :
 - Régularisation des factures d'eau et d'assainissement non payées à ce jour
 - Compteur d'eau ISOTHER en limite de propriétéAvis : Favorable en respectant les observations données.
 - Office Notarial de St Jean d'Aulps
Lieu-dit : « Le Chenevri »
Références cadastrales : B 2541
Objet : donation partage Delerce Rose / Delerce Gilles et Delerce Sandra
Observations :
 - Places de parking : 3
 - Raccordement au réseau collectif
 - Taxe de raccordement aux égouts
 - Compteur d'eau ISOTHER en limite de propriété
 - Séparation des eaux pluviales et des eaux usées ; Création d'un puits perdu pour les eaux pluviales
 - Taxe de branchement au réseau d'eau
 - Réseaux EDF et PTT en souterrain
 - La parcelle n°3428 est en dehors de la carte communaleAvis : Favorable en respectant les observations données.
- Deux Permis de Construire :
 - JOHNSON Steve
Lieu-dit : « Champs Marmo »

Références cadastrales : B 1184

Objet : Construction d'un chalet neuf

(259m²)

Observations :

- Raccordement au réseau collectif
- Taxe de raccordement aux égouts : 4 685 €
- Taxe de raccordement au réseau d'eau : 320 €
- Compteur d'eau ISOTHER en limite de propriété
- Séparation des eaux pluviales et des eaux usées ; puits perdu pour eaux pluviales
- Places de parking : 3
- Réseaux EDF et PTT en souterrain
- Pour accéder à la parcelle, une autorisation écrite des propriétaires des terrains traversés sera obligatoires
- L'implantation du bâtiment ne respecte pas les distances avec les propriétés voisines

Avis : Favorable en respectant les observations données.

○ RISBRIDGER David

Lieu-dit : « Le Sey »

Références cadastrales : A 1515 – 3186 – 2793

Objet : Création d'un appartement dans une grange

(185m²)

Observations :

- Régularisation des factures d'eau et d'assainissement non payées à ce jour
- Raccordement au réseau collectif
- Taxe de raccordement aux égouts : 3 346 €
- Taxe de raccordement au réseau d'eau : 320 €
- Les compteurs d'eau des 2 appartements seront installés en limite de propriété dans un regard ISOTHER
- Séparation des eaux pluviales et des eaux usées ; puits perdu pour eaux pluviales
- Places de parking : 3
- Réseaux EDF et PTT en souterrain
- L'abaissement de l'ancien balcon devra respecter la hauteur par rapport au domaine public

Avis : Favorable en respectant les observations données.

3. Délibération PLUi :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la délibération pour nommer 2 membres titulaires et 2 membres suppléants au Comité de Pilotage du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, COP 15 :

- Titulaires : Mr MORAND Jean-Claude et Mme BOYAT Sylvie
- Suppléants : Mrs DUPONT Eric et BOINNARD Cyril

Vote : Pour : 10 Contre : 0 Absention : 0

4. Orientation budgétaire 2016 :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les orientations budgétaires pour 2016 :

- Dégrilleur et débimètre en tête du nouveau réseau reliant la STEP de Seytroux à la STEP du BIOT.
- Désaffectation de la STEP.
- Cimetière : pose du columbarium, d'un jardin du souvenir, goudronnage des allées.
- Élargissement de la route entre le Crêt et les Brons.
- Gites : programme de rénovation
- Église : peintures intérieures
- Engin de déneigement
- Numérotation des voies
- Source de la Combette : enquête publique

5. Affaires diverses :

- Les vœux du Maire auront lieu le jeudi 28 janvier 2016 à 19 h à la salle d'animation.
- **Rappel** : afin de pouvoir déneiger les voies publiques, il est interdit de stationner sur celles-ci.

Prochain conseil municipal le 19 février 2016.

La réunion est clôturée à 21h15.